

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix –Travail - Patrie

MINISTRE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT D'ETAT

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE LA FAUNE
ET DES AIRES PROTEGEES



BP 34430
Yaoundé
Tél: 222 23 92 28

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace –Work - Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SECRETARIAT OF STATE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF WILDLIFE AND
PROTECTED AREAS

3853

N° _____/L/MINFOF/SG/DFAP

Yaoundé le 30 JUN 2021

LE MINISTRE

A

Monsieur le Directeur des Forêts

-Yaoundé-

Objet : Processus de classement de la
forêt communale de Somalomo.

Dans le cadre de la réalisation du projet de classement de la forêt communale de Somalomo et en conformité avec les engagements pris par l'Etat du Cameroun vis-à-vis de l'UNESCO, ayant abouti à l'inscription de cette zone comme Réserve de Biosphère du Dja (RBD),

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir redimensionner ledit projet pour exclure l'espace d'empiètement de la zone tampon dédiée à ladite Réserve de Biosphère. En effet, les activités d'exploitation forestière envisagée dans le cadre du projet de la forêt communale de Somalomo sont incompatibles avec la zone tampon qui constitue l'un des critères d'inscription des Réserves de Biosphère dont fait partie la Réserve de Faune du Dja.

Par contre, le projet de forêt communale envisagé pourrait bien se réaliser dans la zone dite de transition de la RBD dont certaines UFA en font partie actuellement.

Vous voudrez bien me soumettre dans un bref délai, un projet de lettre adressée au Maire de la Commune de Somalomo à cet effet.



Jules Doré Ndongo